



APPEL A CANDIDATURE EXTERNE

LA VILLE DE CASTRES RECRUTE

Un Policier Municipal Maître-Chien (F/H)

Recrutement statutaire - Cadre d'emplois de catégorie C - Temps complet



Située au cœur du triangle Toulouse - Albi - Carcassonne et forte de ses 44 000 habitants, la Ville de Castres poursuit le développement et la modernisation de sa Police Municipale en créant sa brigade canine, dans le cadre d'une politique sécuritaire renforcée menée par la collectivité.

Dans cette dynamique, vous contribuerez à accroître la présence opérationnelle de la Police Municipale sur le terrain. Placés sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale, vous participerez activement aux missions de sécurisation de l'espace public, de prévention, de surveillance et d'intervention sur l'ensemble du territoire communal.

La Police Municipale de CASTRES, est composée de 63 agents dont 38 agents de police municipale dont un maître-chien, 23 ASVP répartis en 8 équipes sur 3 sites (Central PM, Poste de Proximité et Centre de Supervision Urbain).



VOS MISSIONS SERONT LES SUIVANTES

- Assurer des patrouilles cynophiles de voie publique ;
 - Participer à la sécurisation des manifestations et événements ;
 - Renforcer la présence dissuasive sur les secteurs sensibles ;
 - Intervenir en appui des équipages de Police Municipale ;
 - Participer aux opérations conjointes avec les partenaires institutionnels ;
 - Assurer la surveillance générale de la commune ;
 - Rendre compte de l'activité et des informations recueillies auprès de la hiérarchie ;
 - Veiller au maintien opérationnel et à l'entraînement quotidien du binôme maître-chien,
 - Veiller au bien-être du chien dans le cadre de la convention mairie - maître-chien.
- Et, toute activité nécessaire au bon fonctionnement du service PM.

MOYENS MIS À DISPOSITION

- Tenue et équipements de dernière génération ;
- Armement de catégorie B, C et D ;
- Véhicules équipés ;
- Matériel d'entraînement avec le chien (harnais, laisse, muselière...) ;
- Séances d'entraînement intégrées au temps de service.



PROFIL REQUIS

- Titulaire du grade de gardien-brigadier ou brigadier-chef principal de police municipale ;
- Être à jour des formations obligatoires et de la formation à la spécialité cynophile ;
- Expérience cynophile confirmée ;
- Permis B obligatoire ;



COMPÉTENCES ATTENDUES

- Connaître le cadre législatif et réglementaire d'exercice des missions (code pénal, code de procédure pénale, pouvoirs de police du Maire, etc.) ;
- Respect strict des règles et des procédures ;
- Maîtrise des techniques d'intervention ;
- Aptitude au dressage de chien ;
- Capacité à analyser rapidement une situation, à prendre les mesures adaptées et à rendre compte avec précision ;
- Aptitude à la gestion de conflit et à la médiation ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des écrits professionnels.



QUALITÉS REQUISES

- Maîtrise de soi, rigueur et sens de l'organisation ;
- Loyauté, impartialité et discrétion professionnelle ;
- Sens du travail en équipe et de l'engagement professionnel ;
- Adaptabilité et disponibilité.

CONDITIONS DU POSTE :

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année ;
- Temps complet, planning organisé par cycles de 2 semaines ;
- Comité des Œuvres Sociales.



AVANT LE
11 SEPTEMBRE 2026

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier arrêté de situation administrative) doivent être adressées à l'attention de Monsieur le Maire.

Dépôt privilégié sur le site de la Ville : www.ville-castres.fr - Rubrique « Ma mairie / Recrutement » ou par courrier : Mairie de Castres - Direction de Ressources Humaines - BP 10406 - 81108 CASTRES cedex.

BESOIN D'INFORMATIONS ?



Sur le poste

Franck GAYRAUD, Responsable de la Police Municipale (05.63.62.43.01) ou f.gayraud@ville-castres.fr



Sur le recrutement

Perrine FABRE, Assistante recrutement (05.63.71.58.84) ou recrutement@ville-castres.fr



Intéressé(e) ?

CANDIDATEZ !